



# Ulamir ? Centre Social !



## Projet 2008-2011

Confirmer l'ancrage territorial du Centre Social par

- un développement qualitatif de l'existant
- une animation des réflexions locales

ULAMiR Centre Social e Bro Glazik  
33, rue Laennec 29710 Plonéis  
02 98 91 14 21  
[ulamir.ebg@wanadoo.fr](mailto:ulamir.ebg@wanadoo.fr)

Page 1	<b>Introduction</b>
Page 2	<b>1 Faisons connaissance...</b> 11 Des communes qui changent ! 12 Notre projet ? Plus de vie ! 13 Oui, mais concrètement ? 14 Portrait de famille
Page 7	<b>2 Retour sur le bilan 04-07</b> 21 Informer sur le parcours d'accès au logement et les aides possibles 22 Favoriser l'information des nouveaux habitants 23 Favoriser les relations adultes/enfants 24 Accentuer l'ouverture du chantier d'insertion sur l'extérieur 25 Soutenir la vie associative locale pour son rôle créateur de lien social 26 Promouvoir et soutenir le bénévolat 27 Etudier les possibilités de modes de garde 28 Développer le partenariat entre acteurs locaux 29 L'impact sur les habitants
Page 12	<b>3 Contexte et démarche</b> 31 Un contexte politique particulier 32 Les étapes
Page 14	<b>4 Avis, idées et synthèses, un diagnostic très varié</b> 41 Les usagers et les adhérents 42 Rencontre avec des habitants 43 Discussion avec des associations 44 Réflexion avec des élus 45 Mieux connaître les partenaires
Page 20	<b>5 Notre projet associatif</b>
Page 22	<b>6 Pour 2008-2011, confirmer l'ancrage.</b>
Page 24	<b>7 Quel partenariat ?</b> 71 Un partenariat historique et quotidien avec les communes 72 Un partenariat à concrétiser au quotidien avec Quimper Communauté 73 Un partenariat à dynamiser dans l'échange avec la CAF 74 Un partenariat à globaliser avec le Conseil Général 75 Un partenariat à renforcer avec les autres partenaires
Page 27	<b>8 Des moyens qui ne sont pas extensibles</b>
Page 27	<b>9 Une évaluation régulière et réactive</b>
Page 29	<b>Conclusion</b>
Page 30	<b>Annexes</b> L'équipe des professionnels Tableau récapitulatif des partenaires Equipements et commerces Comptes 2007 Budget 2008 Glossaire

## **Introduction**

Créée en 1983, notre association est agréée Centre Social depuis 13 ans. Nos actions sont de mieux en mieux reconnues, nos activités se pérennisent pour la plupart. Le territoire continue son évolution, son urbanisation, et les élections municipales ont apporté de nouveaux élus, de nouveaux projets.

Dans ce document, vous lirez que ces premiers éléments de bilan et de contexte sont, bien sûr, largement complétés par des avis et des réflexions d'habitants, d'usagers, de responsables associatifs et d'élus.

Que peut faire un Centre Social dans ce contexte, quelle marge de manoeuvre, quels besoins, quelles priorités, quels moyens ? Autant de questions souvent complexes qui ont été traitées lors de cette année de diagnostic. Une année de réflexion portée, animée par une équipe de bénévoles et de professionnels.

Vous découvrirez pourquoi nous considérons qu'il faut maintenant conforter la présence du Centre Social sur le territoire en améliorant la qualité de l'existant, plutôt que la quantité, et en renforçant encore notre rôle d'animation des réflexions qui ne manqueront pas d'apparaître sur le territoire.

*Bonne lecture !*

## **1 Faisons connaissance...**

En 1983, des élus et des responsables associatifs se regroupaient pour trouver des solutions pour maintenir des activités socio-culturelles sur les communes de Plomelin, Pluguffan, Plonéis, et Guengat. Rejoint quelques années plus tard par Plogonnec, ces communes avaient créé l'Union Locale d'Animation en Milieu Rural e Bro Glazik.

Au service des associations et des collectivités cette association a pour mission :

- **d'aider les associations locales dans leurs tâches d'animation,**
- **d'étudier les besoins dans le domaine socio-éducatif et d'informer les collectivités locales des réalisations souhaitables,**
- **d'organiser et d'animer elle-même des activités socio-éducatives sur l'ensemble du secteur.**

Au fur et à mesure des années, des besoins, des demandes ou des opportunités, notre association s'est ensuite développée, fidèle à cet esprit de mutualisation, de soutien.

### **11 Des communes qui changent !**

- 41% d'habitants de plus en 7 ans à Plonéis,
- entre 99 et 2006 plus de vingt maisons ont été construites par an et par commune,
- et actuellement 176 lots sont viabilisés ou en cours de construction sur Pluguffan...

Cette spectaculaire évolution s'explique en majorité par la situation géographique du territoire, en effet les cinq communes font partie de l'aire urbaine <sup>1</sup> de Quimper :

Proche de Quimper et de Douarnenez, la population citadine a comme « débordé » sur les communes rurales voisines.

La hausse du niveau de vie, le développement des voies de communication, le coût moins élevé des terrains à bâtir (47€/m<sup>2</sup> en moyenne contre 67 €/m<sup>2</sup> pour Quimper), le développement du parc locatif social ont permis à de nombreux ménages de réaliser leur désir d'habiter une maison avec jardin.

La population est plutôt jeune puisque 30 % de la population à moins de 30 ans.

Nos communes sont donc **périurbaines**, et la définition multi-critères proposée par

1 D'après l'INSEE, une aire urbaine est un ensemble de communes, d'un seul tenant et sans enclave, constitué par un pôle urbain, et par des communes rurales ou unités urbaines dont au moins 40 % de la population résidente ayant un emploi travaille dans le pôle ou dans des communes attirées par celui-ci.

Bauer et Roux<sup>1</sup> il y a quelques années, laissait déjà transparaître la complexité et les difficultés de telles communes :

- « *Situées en zone rurale, à moins d'une demi-heure de voiture de l'agglomération urbaine* ».

Même si certains quartiers sont proches de villes comme Douarnenez ou Pont-L'abbé, ils ne sont pas à plus de 25 minutes des portes de Quimper.

- « *Solde migratoire positif* ».

C'est le cas de la plupart des communes, en particulier Plonéis.

- « *Population nouvelle d'origine citadine* ».

80 % des ménages qui s'installent dans les maisons individuelles neuves construites entre 1999 et 2006 viennent de Quimper Communauté. Population qui est en demande des mêmes services que ceux de la ville centre, ce qui est difficile à gérer pour les collectivités locales ou les associations.

- « *Proportion décroissante d'agriculteurs et d'artisans ruraux* ».

- « *Forte transformation du marché foncier* ».

Avec la création de lotissements communaux ou privés, la création de bâtiments publics, la création ou l'extension de Zones d'Activités.

- « *Forte construction de maisons individuelles* ».

Actuellement plutôt concentrées autour du bourg contrairement à il y a quelques années. Sur les cinq communes 764 maisons bâties entre 1999 et 2006.

- « *Subsistance d'un espace non-urbanisé, très largement dominant, contrairement aux banlieues qui apparaissent comme le prolongement spatial de la ville* ».

Avec la particularité du développement de lotissements à la limite des communes et de Quimper et donc excentrés du bourg : Bellevue à Guengat, Kériner à Pluguffan, Penn Menez à Plomelin.

Même si elle date un peu, cette définition est encore d'actualité et pour notre association comme pour nos partenaires, il est fondamental de reconnaître l'originalité de cet espace mi-rural, mi-urbain.

En effet, le développement social d'un territoire n'est pas le même dans un quartier urbain que sur un territoire intercommunal.

Notre territoire s'étend sur plus de 150 km<sup>2</sup>, la densité moyenne de la population est de 86h/Km<sup>2</sup> contre 750 à Quimper par exemple, les réseaux de transports en commun sont moins denses, et il y a des disparités économiques entre les communes.

Cette réalité socio-économique du territoire amène un certain nombre de frein et de difficultés qu'il nous faut impérativement prendre en compte dans notre action au quotidien et a fortiori dans des périodes de diagnostic et de projet.

---

1 Bauer et Roux - La ville éparpillée - Editions du seuil - 1976

## 12 Notre projet ? Plus de vie !

Au vu de leurs populations respectives, les communes sont, dans l'ensemble, relativement bien dotées en équipement socio-culturels ou sportifs à partir desquels de nombreuses associations animent leurs activités.<sup>1</sup> Les services et commerces de base sont également bien présents. Toutefois, la proximité, l'attractivité de la Ville-Centre est très grande, la très grande majorité des habitants de nos communes se rendent à Quimper pour leur travail, la scolarité secondaire de leurs enfants, les grandes surfaces ou les loisirs.

Le risque est donc grand que les communes ne soient utilisées que pour « *le lit ou le jardin* ». Les associations locales, les communes et, bien sûr le Centre Social sont donc décidés à limiter les conséquences de ce phénomène de commune-dortoir en favorisant l'intégration des habitants à la vie locale.

D'autant plus que, de fait, des populations très diverses cohabitent sur les communes : aux ruraux « de souche », s'ajoutent des « rurbains ». Ce mot un peu barbare désigne les personnes qui n'ont a priori pas d'attache sur les communes et qui s'y installent tout en conservant des habitudes de vie plus ou moins dépendantes de la Ville. La population locale est donc composée de personnes aux modes de vie, habitudes et attentes très diverses et qui ne se connaissent ou ne se comprennent pas forcément.

En proposant des activités, en aidant d'autres associations à le faire, en accompagnant les municipalités, nous voulons créer de la vie et de la rencontre. Nous souhaitons que les habitants se sentent bien dans leur commune, qu'ils fassent partie d'un ou de plusieurs groupes, qu'ils acceptent les autres habitants tels qu'ils sont, et qu'ils fassent des choses entre eux et, pourquoi pas, pour la société...

Tout ce que nous faisons se fait dans ce but, que ce soit du sport, des balades nature, des animations pour les jeunes ou des réunions avec des élus ou le Conseil Général...

Notre projet est un projet de Centre Social au sens d'accompagner les habitants pour « faire société », en favorisant la participation du plus grand nombre. En lien avec de nombreux partenaires, toutes nos actions ont pour but de favoriser la rencontre entre des gens d'âges divers et de façons de vivre différentes.

## 13 Oui, mais concrètement ?

Diverses **actions** sont menées avec les associations locales, les municipalités et de

---

<sup>1</sup> Voir en annexe le tableau récapitulatif

nombreux partenaires. Notre action sur ces thèmes a un impact indirect sur la population, par le biais ou en lien avec d'autres acteurs locaux :

### **Développement local**

Du social à la culture, du sport à l'environnement, nous initions et accompagnons divers projets locaux qui participent à un développement harmonieux du territoire.

### **Insertion sociale**

Nous animons un chantier d'insertion depuis 1998. D'une capacité de 8 places, il a accueilli de nombreux bénéficiaires du Rmi. En complément de la partie chantier proprement dite, nous les accompagnons dans la définition de leur projet professionnel ou leur recherche d'emploi.

### **Soutien associatif**

- Nous soutenons les bénévoles des associations locales dans toutes les phases de la vie de leur association : projet associatif, demande de subvention, embauche, ... (17 associations créée en 3 ans)
- Nous apportons un Soutien technique par le prêt ou la location de matériel, le service Imprimerie... (75 % des associations locales sont concernées par nos actions)

Plus directement envers la population, des **activités**<sup>1</sup> variées sont mises en place en complémentarité des associations locales et avec les soutien des communes :

### **Les Arts et la Culture**

- 2 ateliers de Théâtre pour les enfants de 9 à 14 ans (23 participants)
- des stages d'Arts plastiques pour les enfants éventuellement accompagnés de leurs parents (170 enfants, 30 parents)
- des cours d'Anglais (12 inscrits)
- un hall d'exposition mis à disposition des artistes amateurs locaux (170 visiteurs)

### **La Musique**

- des cours de Musique dans 9 disciplines différentes (plus de 150 adhérents)
- des animations diverses : soirées festives, téléthon, ...
- la mise à disposition de Salle de répétition pour des jeunes musiciens

### **L'Enfant et la Famille**

- un Accueil de Loisirs pour les enfants de 3 à 11 ans les mercredi et vacances (plus de 2700 Journées-Enfant)
- une Ludothèque où l'on peut trouver plus de 750 jeux à emprunter ou utiliser sur

---

<sup>1</sup> Les fréquentations annoncées sont celles de l'année 2007-2008

place (près de 250 usagers)

- des animations familiales diverses en cours de développement
- un espace jeu parent-enfants : l'Echappée Belle (27 familles)

### **Les Jeunes**

- l'animation de cinq Espaces Jeunes accueillant les jeunes de 11 à 17 ans (plus de 250 adhérents)
- un travail d'accompagnement de projets de Jeunes

### **L'Environnement**

- un club nature pour les enfants de 9 à 11 ans
- des animations diverses : sorties, soirées à thème (plus de 800 usagers)
- des interventions dans les écoles (plus de 900 élèves)

### **Les Loisirs**

- des cours de Yoga, de Sophrologie, d'Oenologie et de Scrapbooking (plus de 70 adhérents)

### **Le Sport**

- des cours de Gym d'entretien
- des initiations sportives dans le cadre du programme Atout Sport

Ces activités ne sont que des prétextes pour encourager les personnes à vivre des choses sur leur commune, à rencontrer d'autres habitants, et si possible à participer ensuite à son tour au dynamisme de la commune. Elles sont suivies par près de 650 adhérents et plus de 2850 usagers.

## **14 Portrait de famille**

L'ULAMiR est gérée par un Conseil d'Administration qui se réunit 3 à 4 fois par an. Il est composé de 35 personnes, représentants des adhérents, des associations et des collectivités locales :

Les associations du secteur sont réparties en collège en fonction de leur but (collège des clubs sportifs, collège loisirs enfants et ados, ...). Chaque collège dispose de plus ou moins de représentants au CA, en fonction du nombre d'associations composant le collège.

Les communes de moins de 3000 hab. disposent de deux représentants, et trois au delà. Les conseillers généraux du secteur sont membres de droit (3 cantons), et Quimper Communauté dispose de 2 sièges.

Nous retrouvons parmi ces 35 personnes une grande variété de profils : cadre supérieur, ouvrier, agriculteur, instituteur, élu, éducateur, mère au foyer, employé de bureau, infirmière, ... Des hommes, des femmes, des habitants « de souche » ou des

nouveaux arrivants, des jeunes et des moins jeunes...

Bref un bel échantillon de la population locale dans toute sa diversité mais avec un point commun, l'envie, la volonté de participer au développement des communes en s'appuyant sur l'animation socio-culturelle, l'action sociale et le développement local.

Parmi ces 35 personnes sont élus 10 membres du Bureau qui se réunissent plus régulièrement pour les décisions courantes.

En fonction des sujets, des bénévoles participent également à des animations ou des groupes de réflexion.

L'équipe d'animation est, quant à elle, composée de 19 équivalents temps plein pour un total de 38 salariés<sup>1</sup> : direction, administration, animation, personnel technique. De 17 à 58 ans, il y a quasiment autant hommes que de femmes. Les trois-quarts des salariés de l'équipe de base ont plus de 10 ans d'ancienneté, ce qui amène la stabilité nécessaire au développement et qui prouve que les salariés se reconnaissent également dans les valeurs portées et les actions mises en place.

## **2 Retour sur le bilan 04-07**

Objectif par objectif, voici des éléments issus du bilan réalisé en 2007 :

### **21 Informer sur le parcours d'accès au logement et les aides possibles**

Suite à différentes discussions avec des travailleurs sociaux, nous avons repéré plusieurs cas de surendettement, souvent dus à une mauvaise appréciation des charges liées à l'accession à la propriété.

En travaillant avec différents organismes, élus, travailleurs sociaux, nous nous sommes trouvés face à une difficulté : comment interpeller la sphère privée au moment du projet d'achat immobilier ?

Lorsque les futurs acquéreurs arrivent pour se renseigner dans les mairies sur les lotissements en cours, ils sont dans la phase de concrétisation. Se pose alors une question : qui peut se permettre de briser éventuellement un rêve, à part les banques ? Comment interpeller ces personnes après qu'ils aient rencontré les banquiers ? Comment donner une information à ce public en sachant qu'il est très peu établi auparavant sur notre territoire d'intervention. En effet la majorité des personnes qui s'installent, souhaitent sortir du « cercle » Quimpérois ou au contraire veulent s'en rapprocher. On connaît l'origine des nouveaux arrivants une fois qu'ils sont installés, donc à posteriori d'une information « judicieuse ». Il existe une structure départementale : l'ADIL; après plusieurs échanges avec le directeur, celui-ci nous a indiqué qu'il n'avait pas assez de moyens pour organiser de multiples réunions régulières d'informations sur nos communes.

---

<sup>1</sup> Voir le détail en annexe

## 22 Favoriser l'information des nouveaux habitants

Nous avons créé un site Internet : [www.kroazhent.org](http://www.kroazhent.org).

Partant du constat que, notamment, les nouveaux arrivants étaient à la recherche d'informations sur les activités, nous avons dans un premier temps répertorié sur ce site l'ensemble des associations, leurs contacts, leurs activités. En accord avec les bénévoles qui le souhaitaient, nous avons indiqué, les jours, les heures d'entraînement ou d'ouverture, le coût, les démarches administratives...

Dans un deuxième temps, nous avons indiqué un ensemble de services, heures d'ouverture des mairies, les permanences des élus, les horaires des déchetteries, de la poste, des permanences d'assistantes sociales, de la mission locale... et depuis peu la liste des manifestations à venir sur les cinq communes. En un double clic la population accède ainsi à un ensemble d'informations pratiques. Ce site est en lien avec des sites communaux.

200 à 300 pages de ce site sont consultées chaque mois avec un pic logique constaté en Septembre (+ de 500 pages).

Nous n'oublions pas, bien sûr, la lettre du Centre Social qui est distribuée tous les deux mois à 5 500 exemplaires, dans les foyers. Elle permet de diffuser un ensemble d'informations notamment sur les droits en liaison avec la CAF et la MSA.

**Suite envisageable** : dans chaque commune, un pot en mairie est organisé pour les nouveaux arrivants, pourquoi ne pas leur proposer une sortie familiale en visitant la commune, les structures et les informer sur les associations locales ...

## 23 Favoriser les relations adultes/enfants

Depuis plusieurs années maintenant, nous organisons des soirées débats, échanges sur des thèmes de la vie quotidienne : entrée en sixième, la sécurité routière... D'autres actions sont en préparation.

De nombreuses actions mises en place pour et avec les jeunes sont ouvertes vers l'extérieur : la vente de billet de tombola par les jeunes pour autofinancer leurs activités leur permet de parler aux habitants de leurs projets et de redorer l'image des jeunes. Sur une commune, des goûters communs avec le club des anciens ont été organisés à plusieurs reprises, permettant de nombreuses discussions notamment sur les loisirs des uns et des autres et permettant ainsi de faire évoluer l'image véhiculée par des groupes très différents.

Nous avons observé à partir de la ludothèque qu'il manquait des activités pour les 0-3 ans et qu'il fallait attendre l'entrée en école maternelle pour permettre aux parents de se créer ou favoriser un ensemble de relations permettant l'intégration dans la commune. Ressentant une forte demande et souhaitant développer davantage cet axe, nous avons défini un projet spécifique et nous sollicitons l'aide de la Caf dans le cadre de la prestation de service Animation Collective Famille. Le dossier a été

déposé en même temps que ce dossier de bilan.

## **24 Accentuer l'ouverture du chantier d'insertion sur l'extérieur**

L'objectif d'un chantier d'insertion est une remobilisation ou re-dynamisation par la mise en situation de travail. Mais surtout se resocialiser par une activité proche des lieux de vie (des travaux d'utilité collective et visible par tous): ainsi les habitants remarquent le travail effectué et félicitent l'équipe. Ces travaux stimulent et encouragent les personnes du chantier d'insertion.

Depuis trois ans, nous nous efforçons en lien avec les mairies d'effectuer des chantiers dans les bourgs, à la vue de la population. Nombre d'habitants ont ainsi pu constater la capacité de travail de l'équipe, leurs motivations malgré quelquefois de mauvaises conditions météorologiques. A plusieurs reprises des voisins sont venus proposer un café ou échanger avec les ouvriers. Plusieurs chantiers ont servi de support à des cartes de vœux soit des communes, soit de notre association. Différentes réalisations ont été effectuées : réfection de lavoir, cheminement piétons, murets en pierres sèches, réfection d'un mur d'une mairie. Un travail spectaculaire a été réalisé : le démontage minutieux d'un four à pain avant sa future reconstruction au centre d'un bourg. Ce site pourra d'ailleurs être le support d'animations en direction des familles.

## **25 Soutenir la vie associative locale pour son rôle créateur de lien social**

Chaque année, depuis 14 ans, nous organisons un forum des associations sur chacune des communes

Le forum des associations est le lieu de convivialité idéal qui permet à tous de rencontrer les autres acteurs des communes. C'est l'occasion de mettre en place des rapports entre les associations, favorisant ainsi les initiatives plurielles dans le futur. L'engagement associatif prend alors une toute autre ampleur : il ne se définit plus comme l'engagement d'une association mais comme l'engagement commun des associations, dans le respect des idées de l'autre, de ses moyens, dans l'écoute et dans la construction commune.

Le site Kroazhent évoqué précédemment, répond également à cet objectif.

Suite à plusieurs demandes, une autre proposition en direction de la vie associative locale sur le thème du multimédia est en cours de mise en place : un site internet participatif qui permettra aux dirigeants et adhérents qui le souhaite de mettre en ligne des informations (textes, images, vidéos) sans avoir de connaissances spécifiques sur la création de site Internet.

N'oublions pas les nombreux services de soutien aux associations qui existent depuis la création de l'ULAMiR : aide au montage de projet, imprimerie, location de

matériel, ...

**Suite envisageable** : remodeler les forums pour les rendre plus attractifs (cf projet d'animation collective famille)

## **26 Promouvoir et soutenir le bénévolat**

Chaque année, nous accompagnons la création d'associations ( 17 associations en 3 ans) : aide à la définition du projet collectif, aide à la rédaction des documents fondateurs, aide pour les démarches administratives. Nous avons également créé des sections au sein de l'ULAMiR. Après une section Multimédia à Plogonnec, c'est la « boul'ange » qui a été créée fin 2006 . En effet, suite à une rénovation d'un four à pain par une commune, un groupe a sollicité notre aide pour les soutenir dans leurs démarches. Ils ne souhaitent pas créer une association tout de suite, nous avons créé une section en interne, et s'ils veulent prendre leur envol, nous les accompagnerons également dans la constitution d'une association autonome.

Cela nous interpelle sur le désengagement des bénévoles, on nous signale des difficultés de recrutement, mais en même temps la vie associative foisonne.

**Suite envisageable** : Les réponses à des demandes se sont plutôt faites au cas par cas que lors de soirées à thème. Mais des demandes se font sentir sur des soirées d'informations sur différents thèmes comme l'assurance, la fiscalité, la communication, la comptabilité ou encore la sécurité des spectacles... Ces soirées en direction des responsables d'associations et des bénévoles permettraient également un échange d'expériences et une mutualisation des savoir-faire.

## **27 Etudier les possibilités de modes de garde**

La population de nos communes évolue rapidement, (exemple Plonéis 1417hb en 1999, plus de 2000hb cette année). Nouvelle population, nouveaux habitants, nouvelles demandes, pour étudier les besoins sur les modes de garde nous avons sollicité un DLA : Dispositif Local d'Accompagnement). Nous avons travaillé avec l'ACEPP: Association des Collectifs Enfants Parents Professionnels sur un état des lieux de l'existant. Premier constat : 73 assistantes maternelles sont agréées sur le territoire soit un potentiel de 190 places. Deuxième constat : 301 enfants ont moins de 2 ans ou 445 enfants ont moins de 3 ans. On constate donc un déséquilibre entre l'offre et le besoin. Dans le même laps de temps, on note un développement des congés parentaux, sont-ils choisis ou sont -ils subis ?

Suite à ce travail, plusieurs communes ont pris conscience de l'importance de la question. Une d'entre-elles réfléchit à la construction d'un multi-accueil de 16 places,

en collaboration éventuellement avec la commune voisine. Une autre nous a indiqué sa volonté de réfléchir pour le prochain mandat à la construction d'une maison de l'enfance. Une autre a formulé que les questions d'enfance et de jeunesse seront un des enjeux de la prochaine mandature.

**Suite envisageable** : accompagner les élus dans la définition des cahiers des charges et imaginer les fonctionnements de ces futurs équipements. Nous serons également vigilants à l'équilibre entre les communes : c'est notre façon de participer à l'aménagement du territoire.

## **28 Développer le partenariat entre acteurs locaux**

Du fait de la diversité de nos actions, nous avons échangé avec d'autres acteurs locaux, ce qui nous a permis d'avoir un réseau plus important. Aujourd'hui nous sommes présents dans plusieurs collectifs départementaux (Groupe Inter-institutionnel Jeunesse, collectif insertion, collectif éducation à l'environnement, REAAP...) Former, travailler et accompagner les élus locaux et les bénévoles, nous aide à développer nos connaissances et à mettre en place des actions communes. En parallèle, nous participons à l'étude sur une éventuelle refondation de notre mouvement départemental, en lien avec les partenaires : Conseil Général, DDTEFP, DDJS, les CAF, BDI, l'ALEF<sup>1</sup>.

## **29 L'impact sur les habitants**

Dans le projet 2004-2007, nous avons regroupé nos objectifs en deux grandes familles : les liens directs avec les habitants et ceux avec les partenaires. C'est ainsi que nos actions ont pu avoir un impact direct sur les habitants par les activités et les services mis en place au quotidien, pendant que d'autres avaient un impact indirect sur les habitants puisqu'il s'agissait d'accompagner d'autres acteurs locaux.

L'activité n'est que le support pour transmettre des valeurs d'ouverture ou de citoyenneté, ou pour accompagner les habitants dans leur développement individuel par le biais d'actions collectives.

Certaines activités comme la musique ou le théâtre permettent de développer une sensibilité, une fibre artistique voire créatrice. D'autres comme les animations Nature permettent de sensibiliser sur le rapport à l'Environnement et donc sur la place de l'Homme dans le monde et parmi les autres. Le yoga ou la sophrologie permettent un retour sur soi, un apaisement intérieur face aux difficultés de la vie, tout en mettant en relation dans une activité collective des personnes d'horizons

---

<sup>1</sup> Voir la signification des sigles en annexe

divers.

A partir d'une demande d'un mode de garde de la part des parents, nous proposons aux enfants de l'Accueil de Loisirs des activités sportives, culturelles favorisant l'ouverture, la socialisation, la prise de responsabilité.

Avec le support du jeu, la ludothèque permet aux enfants et à leurs parents de se retrouver dans une relation différente, en dehors de toute contrainte domestique. Le jeu pour l'enfant suscite le rêve, la créativité, il développe l'autonomie, la persévérance et la prise de décision, il constitue un support intéressant pour la construction motrice et psychologique de l'enfant.

Les animations Jeunesse permettent aux ados de prendre en main leurs loisirs, de tester la prise de responsabilité, la décision collective, le montage de projet, de valoriser leur image auprès de la population, d'être en contact avec la vie politique et associative locale.

Les spectacles jeunes public ou les expositions apportent de l'évasion et du plaisir. Ils interpellent sur la vie, la personnalité des autres. Acteurs ou artistes amateurs proposent des façons d'exprimer des sentiments et des émotions. Cela suscite, pour le spectateur, un retour sur ses propres sentiments et émotions. Cela permet donc de se connaître, de s'exprimer, de s'ouvrir.

En parallèle, nos actions en lien avec les partenaires ont un impact indirect sur la population puisqu'elles permettent à d'autres acteurs d'être présents et actifs sur le territoire.

Par exemple, nous accompagnons la création d'associations. Une association qui se crée, ce sont des habitants qui se prennent en main pour améliorer leur cadre de vie et proposer à d'autres habitants des activités qui créent de la rencontre, de l'épanouissement, du plaisir. L'implication des habitants ne se fait ainsi pas systématiquement au sein même du Centre Social, mais nous proposons un appui à cette implication qui rayonne ensuite sur le territoire.

Comme il est dit plus haut, notre implication dans la définition ou le soutien de projets locaux, notamment municipaux, a un impact indirect sur les habitants. Lorsque ces projets se concrétisent, c'est le cadre de vie des habitants qui s'en trouve amélioré, ce sont les opportunités de rencontre entre les habitants qui sont multipliées, ce sont les possibilités d'actions collectives qui sont développées.

**Directement ou non, notre Centre Social a donc un impact sur des milliers de personnes. Gageons que nos actions directes et indirectes participent à l'amélioration de la qualité de vie sur notre territoire, à l'amélioration des relations entre l'ensemble des habitants, et favorisent l'implication dans des projets collectifs dans un esprit d'ouverture, d'échange et de partage.**

### **3 Contexte et démarche**

## 31 Un contexte politique particulier

Les élections municipales récentes ont changé la donne : 3 nouveaux maires sur 5, une douzaine de nouveaux adjoints, et de nombreux nouveaux projets. Renforcé et légitimé par nos missions de Centre Social, notre rôle historique auprès des communes fait qu'une part de nos actions dépendent des choix politiques communaux et communautaires.

Les décisions qui seront prises pourront avoir un effet démultiplicateur pour certaines des actions que vous découvrirez dans ce document. De nouvelles actions non prévues au départ, notamment faute de moyens, pourraient également voir le jour.

C'est pourquoi un des axes de ce projet 2008-2011 prévoit d'initier et d'alimenter la réflexion des nouvelles équipes, de participer à la mise en place de nouvelles activités et, éventuellement, de les gérer.

Le comité de suivi aura un rôle d'autant plus important sur cette période, de manière à réajuster le projet initial, faire des choix ou définir des priorités en fonction de l'évolution des projets communaux et communautaires.

## 32 Les étapes

### 321 Les partenaires du diagnostic

Nous avons constitué un comité interne composé de bénévoles et de professionnels chargé de mener l'ensemble de la démarche. Les membres de ce comité ont rencontré des **élus municipaux** pour aborder les actions mises en place, leurs résultats, les pistes de travail... Ce travail est intervenu en fin de mandat des élus qui avaient ainsi 7 années d'expérience de travail avec l'ULAMiR à évoquer.

Nous avons provoqué des rencontres avec la **population et des usagers**, pour échanger sur le rôle du Centre Social et la vision qu'ils en ont.

Nous avons contacté des **représentants d'associations adhérentes** pour faire le point sur l'évolution de leurs demandes, sur le soutien que le Centre Social peut apporter,...

Nous avons mis en place un **espace de discussion sur Internet**. Ce mode de communication permet de toucher différemment des personnes qui ne se déplaceraient pas forcément à une réunion.

Nous n'avons pas cherché à faire se rencontrer simultanément les différents acteurs du territoire mais plutôt à articuler leurs différents avis, les mettre en perspective et nous positionner avant d'en faire un retour. Cela a permis une confrontation des points de vue tout en respectant le statut et la parole de chacun.

### 322 La mise en projet

Les bénévoles et professionnels du comité interne ont analysé et articulé les

éléments du diagnostic, en ont ressorti des pistes qui ont été affinées en objectifs. Un retour a ensuite été fait en direction d'élus, d'administrateurs et de partenaires afin de vérifier si les objectifs choisis permettaient de couvrir l'ensemble des besoins et demandes issus du diagnostic. Puis il a fallu déterminer les moyens disponibles et mobilisables pour faire des choix de priorité.

De manière formelle ou informelle, de nombreuses discussions, réflexions ont eu lieu. Après avoir étudié les différents choix possibles et étudié les argumentations, des décisions ont été prises en comité de suivi, réunion de Bureau ou de CA. L'ensemble de cette démarche a également été alimentée par une redéfinition du projet associatif et une réorganisation de la présentation des activités.

## **4 Avis, idées et synthèses, un diagnostic très varié**

### **41 Les usagers et les adhérents**

#### **410 Le profil des adhérents**

Nos fichiers d'adhérents font état de la répartition par tranche d'âge suivante :

3-11 : 32 %

11-18 : 25 %

18-25 : 8 %

25-40 : 14 %

40-60 : 14 %

60 et + : 7 %

2 adhérents sur 3 ont donc moins de 25 ans, c'est la catégorie des 3-11 ans qui est la plus représentée principalement par le biais de l'Accueil de Loisirs.

Parmi ces adhérents, 58% sont de sexe féminin.

Par ailleurs, des 180 réponses au questionnaire de notre enquête, nous avons retiré les éléments suivants :

L'ancienneté moyenne des adhérents est de 4 ans. C'est dans les cours de musique que l'on retrouve les plus anciens adhérents, certains prenant des cours depuis plus de 10 ans.

75 % des adultes sont mariés, 18 % célibataires 5 % vivent en union libre 2 % sont divorcés.

Répartition socio-professionnelle des adhérents :

53 % employés

15 % cadres et professions libérales

14 % retraités  
2% artisans  
2 % demandeurs emploi  
1 % agriculteurs  
( les 13 % qui restent n'ont pas répondu à cette question)

38 % des personnes sont bénévoles dans une autre association  
79 % des adultes adhérents sont propriétaires de leur logement. (Sachant que, sur les 5 communes, ce sont 96 % des ménages qui sont propriétaires).

### **411 Ce qu'ils disent**

Voici les éléments principaux qui ressortent des questionnaires :

- « A l' ULAMiR y'a des bénévoles le but n'est pas de faire des bénéfices. »
- « J'ai la possibilité de pratiquer une activités qui me plaît, à proximité de mon domicile. »
- « Peut-être pourriez vous présenter l'association et ses activités aux adhérents en début d'année. »
- « Les activités sont multiples et à un tarif très abordable. »
- « Il faudrait proposer plus de plages horaires pour les activités. »
- « Je n'ai pas choisi l'ULAMiR, j'ai choisi l'activité. »
- « Il manque des activités pour les 2-5 ans. »
- « Il manque du sport pour enfants. »
- « Le cours, c'est un moment pour rencontrer d'autres personnes. »
- « J'ai connu l'ULAMiR par le dépliant qui est distribué en début d'année. »
- « J'ai apprécié le pot du mois de Juin pour discuter avec les gens. »
- « Il manque des activités pour découvrir l'ordinateur. »
- « Je fais confiance aux encadrants. »
- « J'ai connu l'ULAMiR par une amie. »
- « J'ai découvert l'ULAMiR par le forum. »
- « La différence avec les MPT c'est qu'il n'y a pas un point de rencontre commun. »
- « Il faudrait un site internet plus convivial. »
- « J'ai connu l'activité par un article dans la presse. »
- « Il y a un panel d'activités. »
- « Il ne faut pas que l'ULAMiR perde son âme il faut conserver la ruralité de l'offre de service, l'étoffer si besoin, faire face à l'intercommunalité. »
- « Il manque une crèche, peut-être intercommunale. »
- « Le local n'est pas très attrayant. »
- « L'ULAMiR ne m'apporte rien, j'y vais par obligation pour la garderie d'enfants. »
- « L'ULAMiR est un lieu d'éducation et d'ouverture. »
- « Fonctionnement basé sur l'être humain et sa promotion. »

- « Donner plus de lisibilité sur le secteur ados, davantage de propositions précises. »
- « Diffuser sur toutes les communes ce qui se fait sur une seule. »
- « J'espère que la diminution des aides publiques ne la mette pas en péril. »
- « Il faut changer le nom ULAMiR, il n'est pas explicite du tout. »
- « Que m'apporte l'ULAMiR ? Du bonheur. »
- « Il manque des camps d'été pour les jeunes. »
- « L'ULAMiR c'est une MPT en campagne. »

## 412 Synthèse

Nous pouvons constater une bonne perception générale de l'ULAMiR de la part des adhérents, même s'ils n'osent peut-être pas critiquer (les questionnaires n'étaient pourtant pas nominatifs). Ils perçoivent bien qu'il s'agit d'une association (sans but lucratif, gérée par des bénévoles,...) mais ne connaissent pas toujours l'ensemble des activités et des actions. La notion de proximité de l'activité avec le lieu de résidence est ce qui ressort le plus souvent. Viennent ensuite la convivialité entre participants et avec les intervenants et la qualité des animations proposées, ou encore le faible coût.

Pour accéder une première fois à l'information sur l'ULAMiR ou par la suite, tous les vecteurs de communications sont cités : bouche-à-oreille, presse, bulletin municipal, tracts, affiches, forum et site.

Les quelques demandes qui ressortent sont diverses et plutôt isolées, c'est-à-dire qu'il n'y a pas vraiment de demandes partagées par plusieurs, il n'y a pas un thème en particulier qui ressort.

La plupart des propositions ne nous apportent pas grand chose, ce sont souvent des sujets que nous avons déjà abordé mais qui se heurtent à des problèmes, notamment financiers :

- plus de choix dans les horaires, (contrainte de l'équilibre coût du poste/nombre de participants)
- des « nouvelles » actions (informatique : s'est arrêté faute de financement, crèche : coût investissement et surtout fonctionnement, camps de jeunes : s'est arrêté car la demande était plus d'un accueil quotidien et ouvert des jeunes...)
- plus de communication : tous les canaux sont mobilisés comment faire mieux ?
- Des locaux plus attrayants ( il s'agit principalement de la salle d'accordéon à Pluguffan problème aujourd'hui résolu, ou des bâtiments du Jardin à Guengat et mis à disposition par Quimper Communauté et dont la remise en état serait très lourde et n'est pas du tout à l'ordre du jour.

Mais quelques idées apportées sont à développer :

- mieux présenter l'association et ses activités aux adhérents en début d'année

- manque d'activités pour les 2-5 ans, notamment éveil sportif
- plus de lisibilité secteur jeunesse, plus d'actions précises

Par ailleurs ce qui est nous a été rapporté nous amène des réactions :

- accessibilité des activités (horaires, tarif et communication)
- communiquer sur la globalité du projet et ses finalités
- alimenter la convivialité
- 

## **42 Rencontre avec des habitants**

### **421 Ce qu'ils disent**

- « *La commune est à taille humaine, il y a de la convivialité* »
- « *Les relations sont bonnes mais parfois il manque du dynamisme sur la commune* »
- « *Il manquerait des choses pour l'accompagnement du projet professionnel* »
- « *Plus de bus et de co-voiturage* »
- « *Plus d'animations* »
- « *Les communes sont calmes et proches de Quimper* »
- « *Les horaires des services ne sont pas compatibles avec les horaires de travail (ex Poste)* »
- « *On s'installe sur la commune puis on découvre les manques* »
- « *Il manque un panneau d'affichage* »
- « *Le bulletin municipal est bien mais mal distribué* »
- « *Je ne connais pas les nouveaux arrivants* »

### **422 Synthèse**

Par rapport à l'enquête faite lors du précédent diagnostic, l'expression de cas d'incivilité et de nuisances des jeunes a quasiment disparue. Il est vrai que les communes sont particulièrement calmes actuellement par rapport à ce que cela a pu être. Toutefois, les groupes de jeunes et leur présence sur l'espace public étant fluctuants, de nouveaux actes plus ou moins délictueux peuvent resurgir.

Sans se glorifier outre mesure, il est aussi raisonnable de penser que l'action de fond en direction des Jeunes qui dure depuis 10 ans porte ses fruits. Elle apporte une réponse aux jeunes, leur présence est prise en compte, ceux qui veulent faire des choses sont accompagnés. Ils ont sans doute moins besoin de revendiquer leur place par les nuisances.

Par contre ce qui ressort largement de ce questionnaire c'est une importante demande au niveau des transports en commun. Cela s'explique par une récente extension des réseaux de bus de Quimper à toutes les communes de l'Agglomération

: l'offre crée la demande... Cela est couplé à l'ambiance écocitoyenne et surtout au coût du carburant...

Mais, à part informer le gestionnaire de cette demande, un Centre Social ne peut pas agir sur la montée en puissance des rotations ou des lignes. Par contre, nous pourrions travailler sur la mise en place d'actions pour valoriser et faire connaître le Transport en commun, ou le covoiturage.

Les autres demandes concernent l'augmentation des animations, ce sur quoi nous pouvons travailler directement ou en lien avec la vie associative locale.

L'idée d'un panneau d'affichage pour valoriser et communiquer sur les initiatives communales est sûrement à creuser. Cela peut être complémentaire à l'affichage en Mairie ou dans les commerces parfois saturé avec les propositions extérieures ou les informations commerciales. Et certains commerçants se plaignent du nombre d'affiches à poser. Ce qui nous pose problème vu le nombre d'animations que nous proposons (« encore l'ULAMiR ! »).

## **43 Discussion avec des associations**

### **431 L'avis des responsables**

Nous avons recueilli les avis suivants lors de contacts téléphoniques et de discussions informelles avec des présidents ou des représentants d'associations. Nous avons appelé trois types d'associations : celles qui adhèrent depuis longtemps sans forcément solliciter nos services, celles qui adhèrent uniquement pour bénéficier de nos services, et celles qui n'adhèrent pas.

De l'avis de tous, l'ULAMiR et ses services sont plutôt bien connus.

Certains responsables demandent des interventions sur les droits et devoirs des associations (risque pénal encouru par les bénévoles) ou des réunions d'information sur divers sujets.

Le Forum Association est bien apprécié mais pourrait être amélioré. Le problème du choix de la date est récurrent. En fonction des organisations de chacune des associations, ou selon que l'on se place du point de vue des responsables des associations ou des usagers, il est soit trop tôt, soit trop tard.

Au niveau de la location de matériel, il manque une sono extérieure plus puissante.

Le site Kroazhent qui répertorie les activités n'est pas connu par tous.

Lors des contacts avec l'ULAMiR, le côté relationnel et humain semble important, certains bénévoles ont même parlé de dévouement.

### **432 Synthèse**

Les associations s'appuient aussi sur leurs Fédérations respectives (conseils,

matériel), sur les mairies (photocopies, sonos dans salles) et sur leurs assureurs (conseils).

Nous constatons une baisse du volume des travaux de maquettage et de la location. En effet, les maquettes de documents divers sont faites de plus en plus sur les ordinateurs personnels, et de plus en plus de salles sont équipées en sono.

Les associations qui sollicitent trouvent appui, celles qui ne sollicitent pas n'ont pas besoin de ce que l'on propose ou n'ont pas forcément de besoins particuliers. D'autres encore ne les expriment peut-être pas, ou bien ne pensent pas à l'ULAMiR au moment où ils en ont besoin.

Sans doute faudrait-il renforcer notre présence régulière auprès des bénévoles, mais comment faire avec 160 associations sur 5 communes ?

#### **44 Réflexion avec des élus**

Les élus sont attachés à un service de proximité, la mise en place de la Communauté de Commune amène l'interrogation sur l'échelon pertinent. Sur un même sujet les points de vue peuvent différer selon que l'on est élu sur une «petite» commune ou sur Quimper.

Nous constatons un manque de relais d'information entre les Mairies et nos CA et Bureau, malgré la présence de représentants. Un travail plus ciblé, par commission pourrait améliorer l'implication.

Il faudrait davantage travailler la communication du Projet Social en direction des élus, a fortiori les nouveaux.

Le rôle de l'ULAMiR vu par les élus : « *partenaire, fédérateur, lieu de ressources, réactif, cohérence, efficacité* ».

Lors des entretiens, les élus n'ont pas exprimé de retours négatifs sur les actions de l'ULAMiR.

Quelques pistes citées par les élus :

- **Petite enfance et enfance :**
  - Toujours le manque de mode de garde : maisons de l'enfance (pas forcément une par commune), halte garderie, multi accueil, micro crèche
  - 3 communes en réflexion, ce qui bloque le plus c'est le coût de fonctionnement
  - Cela doit-il devenir compétence communautaire ?
  - Sentiment de délégation de la fonction familiale auprès des collectivités ou des associations
  - Continuer l'action parents-enfants, l'Accueil de Loisirs
- **Jeunesse**
  - Montée en puissance de la réflexion sur une politique jeunesse communautaire
  - Importance du relais et du réseau

- Etude Prévention Spécialisée
- Continuer d'accompagner l'Animation Jeunesse
- **Vie associative**
  - Appui et conseil est un rôle important
  - Le faible investissement des jeunes dans le monde associatif peut venir de l'incertitude professionnelle.
- **Anciens et intergénérationnel**
  - Sûrement des choses à faire mais pas forcément de propositions ou d'idées concrètes : quel type d'accueil, quelle structure, quels projets, ... ?

#### **45 Mieux connaître les partenaires**

Nous avons rencontré deux fois l'équipe locale du Centre Départemental d'Action Sociale du Finistère composée d'éducatrices, de puéricultrices, d'assistantes sociales, d'infirmières,...

Le point qui est ressorti rapidement est une méconnaissance mutuelle des missions et des actions. Chacun est pris par le quotidien déjà bien chargé, la rencontre spontanée n'est pas évidente. Chacun connaît deux ou trois personnes suite à des actions communes ou des rencontres lors de regroupements divers, mais sans avoir le temps, ni pour les uns ni pour les autres, d'aller plus loin et de bien comprendre la globalité des actions.

Ces deux premières rencontres ont permis de commencer à pallier ce manque et marquent le début d'un travail commun plus régulier. L'assistante sociale a changé son jour de permanences dans nos locaux pour être présente le jour de la semaine où il y a le plus d'animateurs au siège de notre association. Des renseignements pratiques ont été échangés tels que numéros de téléphone, adresses mail, adresses de sites internet, ...

Nous nous sommes mis d'accord pour que d'autres rencontres régulières se déroulent à l'avenir.

Concernant le diagnostic quelques éléments ressortent également :

Les assistantes sociales constatent l'isolement de certaines personnes en situation familiale ou économique difficile. Se pose la difficulté du type de réponse à apporter : en terme d'animation, comment cibler ce public sans le stigmatiser.

Il y a également quelques cas de personnes éloignées des bourgs ou des lignes de bus pour lesquelles il n'est pas toujours facile de trouver des solutions viables et sans tomber dans l'assistanat.

Des problèmes éducatifs ou des relations difficiles entre parents et enfants sont par ailleurs constatés. Des suivis sont mis en place, mais l'accompagnement de parents dans la sphère privée reste souvent compliqué.

Nous n'avons pas provoqué de rencontre spécifiquement avec d'autres partenaires mais lors de notre travail habituel avec eux, certains des retours du diagnostic ont été confortés.

Nous devons continuer la mise en réseau, l'interconnaissance, la communication sur l'existence et les actions de chacun des partenaires en même temps qu'ils communiquent sur nos propres actions.

## **5 Notre projet associatif**

Comme nous l'avons présenté au début de ce document, « *en proposant des activités, en aidant d'autres associations à le faire, en accompagnant les municipalités, nous voulons créer de la vie et de la rencontre* ». A lui seul cet objectif résume notre action mais ne suffit pas à l'expliquer réellement, à mesurer l'étendue de l'action et à cerner les finalités et valeurs qui nous animent.

Il faut préciser que notre Projet est d'abord un espace collectif de parole qui permet à différentes catégories d'acteurs de confronter leurs attentes et leurs contraintes, pour rechercher un accord commun sur le projet et sur la façon de la mettre en oeuvre et de le faire vivre.

Reconnaître la dignité et la liberté de tout homme et de toute femme, les considérer comme solidaires et capable de vivre ensemble en société est une conviction constante des membres de notre association.

### **Finalités**

Permettre l'épanouissement de l'Homme dans le respect de l'autre.

Permettre à chaque personne de prendre sa place dans la société.

Défendre la valeur « ajoutée » de solidarité et d'humanité, celle-ci doit être partagée par les bénévoles et les salariés et doit se concrétiser au travers de chaque projet et action.

### **Objectifs généraux**

Aider à la création de toute structure sous quelque forme que ce soit, susceptible de promouvoir des équipements.

Susciter et coordonner des actions pour le développement et l'organisation de l'animation dans le secteur associatif et en être le support technique à sa demande.

Participer à toute initiative visant à promouvoir le territoire tant à l'extérieur qu'à l'intérieur.

### **Objectifs spécifiques**

Rendre acteur le plus grand nombre

Promouvoir la mutualisation

Être acteur de la démocratie locale

Favoriser la mixité sociale

Favoriser la prise de responsabilités

Rendre compréhensible le sens de son action dans son environnement  
Permettre l'acquisition et l'échange de savoirs, savoir-faire et savoir-être  
Développer la création collective

### **La participation**

Les éléments précédents concourent à impliquer et à associer un maximum de personnes à la mise en place des actions qui touchent leur vie quotidienne. Ils ne se contentent pas de revendiquer la mise en oeuvre de services portés et gérés par des structures publiques ou privées, du secteur à but non lucratif ou lucratif. Ils s'engagent et prennent des responsabilités. C'est en particulier de cette façon que les associations d'Education Populaire peuvent alimenter et nourrir une démocratie participative. Le cadre associatif offre à l'ensemble de ses membres la possibilité de prendre part, un jour, aux responsabilités sans que l'argent soit une condition de leur exercice.

### **Le débat public**

Prendre des responsabilités dans une association d'Education Populaire, c'est se donner la possibilité d'intervenir dans la vie de la commune, dans la vie publique, à travers des propositions et la mise en oeuvre de projets qui contribuent à façonner les conditions de vie des citoyens. C'est à la fois modeste et ambitieux dans le monde actuel.

### **Du thématique au non sectoriel**

L'animation s'entend au sens d'animation de la vie sociale et pas seulement l'encadrement d'activités, la mise en oeuvre de prestations ou de services. Sous forme associative, elle permet à des bénévoles de s'impliquer et de prendre des responsabilités pour porter des projets dont ils ont négocié entre eux et avec leurs partenaires le contenu. Les modalités de mise en oeuvre peuvent se décliner dans de multiples champs et domaines qui ensemble concourent au développement non sectoriel des territoires : sports, culture, social environnement, tourisme, TIC...

### **Les nouveaux territoires**

Nous avons fait clairement le choix de l'intercommunalité comme espace novateur à la fois pour mutualiser les ressources mais aussi et surtout pour diversifier et élargir l'offre d'animation sur les communes. Notre mouvement permet à ses membres de participer et de se former dans l'action à une évolution majeure et rapide des institutions et de notre démocratie. C'est faire le pari de la capacité des hommes et des femmes à apporter une contribution positive pour organiser leur destin collectif.

Faire le pari de l'intercommunalité, c'est aussi se donner l'autorisation avec d'autres de penser et de construire du « *vivre ensemble* » à des échelles nouvelles et porteuses d'avenir, c'est faire le pari de l'innovation en contribuant à faire émerger

des projets qui n'ont de raison d'être qu'à une échelle supra communale.

### **S'inscrire dans des jeux partenariaux**

Si les associations ont un rôle plein et entier à jouer, elles n'ont bien évidemment pas le monopole ni les idées, ni des initiatives, ni du portage, ou de la maîtrise d'oeuvre des projets qui concourent à améliorer les conditions de vie collective sur les territoires. Ils leur appartient donc de vivre des conflits et de construire avec d'autres acteurs : les collectivités locales, les EPCI, les services de l'Etat, la vie associative, les habitants...

## **6 Pour 2008-2011, confirmer l'ancrage.**

Après avoir analysé les éléments qui ressortent du diagnostic au regard de notre projet associatif, nous considérons que l'enjeu est de confirmer l'ancrage territorial du Centre Social par un développement qualitatif de l'existant et par une animation des réflexions locales.

Nous souhaitons travailler cela à partir de trois objectifs généraux :

- **Développer les actions Famille et Jeunesse**
- **Accompagner les nouvelles équipes municipales dans la prise en compte des réalités sociales du territoire**
- **Accompagner, valoriser et mutualiser l'action associative locale**

De ces trois objectifs généraux découlent les objectifs spécifiques suivants qui pourront être complétés au fur et à mesure de l'évolution de la mise en place du projet et des décisions politiques, en particulier locales.

- **Développer les actions Famille et Jeunesse**
  - Pérenniser l'action en direction des familles en prenant appui sur le Projet Animation Collective Famille
  - Développer le Secteur Jeunesse et alimenter la réflexion sur ce thème à l'échelle de la Communauté de Communes.
- **Accompagner les nouvelles équipes municipales dans la prise en compte des réalités sociales du territoire**
  - Communiquer sur notre rôle, nos compétences,
  - Le cas échéant, aider les nouveaux élus à la compréhension des enjeux actuels
  - Alimenter la réflexion pour faciliter les choix politiques
  - Initier et alimenter la réflexion des nouvelles équipes municipales, participer à la mise en place de nouvelles activités et, éventuellement, les

gérer.

- **Accompagner, valoriser et mutualiser l'action associative locale**
  - Réfléchir de manière globale à l'offre de loisirs actuelle et, le cas échéant, harmoniser, mutualiser, mettre en lien
  - Mieux communiquer sur ce qui se passe sur la commune (panneau d'affichage, Kroazhent, portage de sites)
  - Etre davantage présent dans le quotidien des associations pour mettre en lien, recueillir les demandes
  - Animer la réflexion sur la complémentarité et la mutualisation à l'échelle communautaire (activités ou bâtiments)
  - Etudier la mise en place d'activités pour les 2-5 ans, notamment éveil sportif
  - évaluer les besoins actuels des associations et, éventuellement, mettre en oeuvre de nouvelles actions.

## **7 Quel partenariat ?**

### **71 Un partenariat historique et quotidien avec les communes**

Les Communes de la périphérie de l'Ouest de Quimper sont des partenaires historiques puisqu'elles ont, dès le départ, créé l'ULAMiR e bro Glazik ( ce fut d'ailleurs le cas pour toutes les Unions locales d'Animation en Milieu Rural). Elles ont des membres de droit au sein du Conseil d'Administration, non pas pour contrôler ou faire de l'ingérence sur les choix décisionnels de l'association mais pour mettre du lien entre les acteurs, mutualiser les énergies et les moyens, construire collectivement et à partir des besoins locaux (l'organisation du CA par collègues : institutionnels/membres de droit, individuels et associatifs, veille à un équilibre des pouvoirs).

L'implication politique, humaine et financière de la part de communes qui persiste après 25 ans confirme que la volonté de départ est encore bien vivante, même si la réalité du territoire ou les projets ont bien changés.

Certes, toutes les communes ne sont pas en permanence à l'unisson au niveau de leur implication dans le projet du Centre Social, mais cela est bien normal. Les équipes municipales changent, définissent leurs priorités au niveau politique comme au niveau financier. Et il ne faut pas oublier également la dimension humaine de la vie sur des communes telles que les nôtres. Les actions communes avancent d'autant mieux que la relation humaine est de qualité.

Notre association est devenue un partenaire incontournable pour les communes, car 25 années de travail au quotidien sur le territoire ont créé une forte présence tant au niveau des habitants, que des associations ou des municipalités sur des thèmes

ou des actions très diverses. Nous bénéficions également d'une bonne connaissance de l'évolution du territoire. Cette « omniprésence », qui nous est d'ailleurs parfois reprochée, amène une reconnaissance de la part des élus locaux qui font ainsi régulièrement appel à nous pour les accompagner dans leurs actions : mise en place d'actions socio-éducatives, réflexion sur les enjeux du développement des communes, soutien aux associations...

D'un point de vue financier, la participation des communes s'élève à 7 % du budget de notre association (prévisionnel 2008) et concerne la prise en charge de 2 postes d'animateurs Jeunesse. Ce financement direct d'une action spécifique a marqué un tournant dans nos relations avec les communes car, précédemment c'est un projet global qui était financé (directement par les communes puis par Quimper Communauté à partir de 1996, 13 % du budget de l'époque). En effet, aujourd'hui les communes financent si l'action est mise en place à leur demande. Si c'est une proposition de notre association, à nous de trouver des financements extérieurs. Or la raréfaction des financements fait qu'aujourd'hui nous sommes contraints de nous assurer de l'équilibre financier de chaque action avant sa mise en place.

Le risque avec les Municipalités est donc de tomber dans une simple relation financeur/opérateur. Fort heureusement la multiplicité des sources de financement liée à la globalité du Projet nous permet une grande marge d'autonomie par rapport à chacun des financeurs, qui ne représentent individuellement jamais plus de 20 % du budget.

L'enjeu du partenariat avec les communes est donc d'équilibrer nos différents modes d'actions : être, tour à tour et en fonction des actions, gestionnaire, opérateur, acteur, porteur, initiateur. Chaque rôle a son intérêt pour la légitimité et la pertinence de l'ensemble.

## **72 Un partenariat à concrétiser au quotidien avec Quimper Communauté**

Complémentaire des Communes, Quimper Communauté est devenue, de fait et dès sa création, un partenaire également privilégié. Gage d'une certaine confiance, la convention d'objectifs qui nous lie depuis 2005, nous laisse une marge de manœuvre dans la définition et la mise en œuvre des actions. Quimper Communauté reconnaît ainsi l'importance de nos actions pour le développement de son territoire à partir d'actions telles que le soutien aux associations, l'animation sociale et socioculturelle.

Les relations de travail avec Quimper Communauté sont globalement plus espacées et plus formelles qu'avec les Municipalités, mais cela évoluera au fur et à mesure que des compétences directement en lien avec nos actions seraient définies.

Par exemple, une éventuelle Compétence Jeunesse amènerait, de fait, à un partenariat plus soutenu. La réflexion sur ce sujet a d'ailleurs avancé rapidement à

l'approche des élections municipales. A nous de contribuer maintenant à la concrétisation de ces réflexions en partenariat avec les élus maintenant en place, les techniciens communautaires et d'autres associations locales telles que les MPT ou la Prévention Spécialisée par exemple.

### **73 Un partenariat à dynamiser dans l'échange avec la CAF**

Déjà ancienne avec la Prestation « Centre de Loisirs » aujourd'hui « Accueil de Loisirs » ou encore avec l'opération « Premier départ en Vacances », notre relation avec la Caf s'est intensifiée avec l'obtention puis le renouvellement de l'Agrément Centre Social. Bien que de plus en plus complexes, les périodes de bilan ou de diagnostic imposées par la CAF sont à chaque fois l'occasion de prendre du recul sur les actions en lien avec les différents partenaires

L'agrément « Animation Collective Famille » obtenu en 2007 est un nouveau signe de soutien à nos actions en direction du public familial.

La participation financière de la CAF s'élève ainsi tout de même à 11% de notre budget prévisionnel 2008.

Toutefois, pour améliorer notre partenariat de travail avec la Caf, sur le plan des politiques menées, des objectifs d'actions sociales, des aller-retour terrain/dispositifs, nous souhaitons intensifier nos relations avec les conseillers thématiques et nous appuyer notamment sur le Comité de Suivi du Centre Social.

### **74 Un partenariat à globaliser avec le Conseil Général**

Avec 11,5 % de notre budget prévisionnel 2008, le Conseil Général est un partenaire financier important. De l'action sociale à l'environnement, plusieurs de nos actions sont donc soutenues financièrement et nous participons activement à divers groupes de travail animés par les services du Conseil Général. Dans sa volonté de s'appuyer sur des acteurs locaux pour assurer un maillage du territoire départemental en lien avec ses compétences, le Conseil Général nous considère comme un partenaire de proximité. Notre partenariat est toutefois freiné par la sectorisation des actions et la multiplication des financements, sur des durées variables d'ailleurs.

Une réorganisation interne en cours au Conseil Général devant amener plus de transversalité, nous arriverons peut-être à conventionner sur des objectifs également transversaux et pluriannuels comme c'est déjà le cas pour le financement rattaché à l'agrément Centre Social.

Cela amènerait plus de cohérence et de sérénité.

### **75 Un partenariat à renforcer avec les autres partenaires**

Les nombreux autres partenaires financiers ou de travail, sont plus thématiques et une description exhaustive des modalités de partenariats qui nous lient avec chaque acteur serait fastidieux. Nous pouvons toutefois constater<sup>1</sup> qu'il s'agit souvent de réflexion et que l'enjeu avec eux est notamment de concrétiser en passant au stade de co-action (en tout cas avec ceux dont la mission est de mettre en place des actions).

## **8 Des moyens qui ne sont pas extensibles**

Les aides financières n'étant pas exponentielles de projets en projets, il est, de fait, impossible de constamment rajouter de nouvelles actions aux précédentes surtout si elles sont gourmandes en moyens. Nous bénéficions d'un soutien contractuel et pluriannuel de la part de nos financeurs principaux (CG 29, CAF, Quimper Communauté, Communes) qui nous permet d'envisager l'avenir plus sereinement qu'il y a quelques années. Pour autant, nous ne pourrions indéfiniment augmenter la charge salariale et les frais de fonctionnement associés.

Les nouveaux objectifs ne peuvent donc pas grever le budget des actions actuelles que les partenaires ont jugées importantes à maintenir. Par contre, lorsque ces actions s'ancrent un peu plus dans la durée et dans les habitudes de travail, leur gestion demande moins de temps que lors de la mise en place.

Le nombre de bénévoles et leur temps disponible n'est pas extensible non plus. Dans un Centre Social Intercommunal où l'éclatement géographique est un frein à la participation, la mobilisation des habitants et des participants passe également par l'investissement de professionnels qui animent et alimentent l'action des bénévoles.

Une solution consiste donc dans un premier temps à réfléchir aux tâches des professionnels en définissant des priorités, en réorganisant le travail de l'équipe. Plusieurs des actions prévues ayant pour objectif de mobiliser les participants, nous espérons, dans un deuxième temps, pouvoir compter sur l'implication de bénévoles pour aller ensuite plus loin.

## **9 Une évaluation régulière et réactive**

Comme nous l'avons vu plus haut, les choix politiques des nouvelles équipes municipales et communautaires pourront avoir un impact non négligeable sur le développement ou la mise en place de nos actions.

Les comités de suivi et interne devront être d'autant plus actifs pour suivre les décisions politiques et leur impact sur nos actions et, le cas échéant, réorienter, réajuster, compléter le projet présenté dans ce document.

Les rencontres régulières avec nos partenaires seront également des temps

---

<sup>1</sup> Voir le tableau en annexe

d'évaluation importants.

Par ailleurs nous allons renforcer la proximité de l'équipe de base avec les usagers pour faire émerger les avis : pot de début d'année, visite ponctuelle informelle, sensibilisations des intervenants au projet et ses enjeux...

Nous allons également créer des lieux de réflexion par commune et/ou par thème, et être attentif à ce que de ces temps nous puissions ressortir « de l'évaluation », c'est-à-dire des retours sur les bénéfiques, les problèmes, les effets pervers, qui pourraient ressortir de nos actions.

Nous allons réorganiser l'ULAMiR, son Conseil d'Administration, son Bureau, créer des commissions et des groupes de travail qui, étant plus souples et plus thématiques, pourront être réactifs et constructifs.

Nous allons développer l'information sur le projet global, par le biais de documents divers, du site internet, mais aussi et surtout de rencontres avec les participants.

Ces rencontres informelles seront autant de temps de consultation et de concertation, complété par notre site internet participatif, permettant réactions et propositions.

L'implication des bénévoles sera facilité par les groupes de travail qui seront forcément plus ciblés et plus concrets que des réunions de CA qui ne peuvent pas toujours approfondir les sujets vu l'importance du projet de notre association.

## **Conclusion**

Complété par le Projet Animation Collective Famille, ce Projet Social va nous guider pendant les trois années à venir. Ce n'est ni une recette à appliquer à la lettre, ni un projet figé. C'est une ligne de conduite qui, confortée par notre Projet Associatif, va nous permettre de continuer d'avancer, d'œuvrer pour et avec les habitants de ce territoire en mutation.

Les actions prévues ne seront peut-être pas toutes réalisées, d'autres vont sans doute se rajouter. C'est inévitable vu les partenariats à construire avec les nouvelles équipes politiques et la rapidité d'évolution du territoire.

Finalement l'enjeu de ce nouveau projet se situera peut-être dans le suivi et l'évaluation régulière de sa mise en œuvre afin d'être réactif, de coller au plus près de la réalité tout en s'appuyant sur des orientations mûrement réfléchies en amont et collectivement.

# Annexes

- L'équipe des professionnels
- Tableau récapitulatif des partenaires
- Equipements et commerces
- Comptes 2007
- Budget 2008
- Glossaire

## Annexe 1 L'équipe des professionnels

**Fernand Drevillon : Directeur**, coordination, information, formation, promotion de la vie associative, soutien technique, aide à la création d'emploi, montage dossiers subventions, . . . DHEPS en cours, DEFA, CDI, temps plein.

**David Chemin : Directeur adjoint**, montage dossiers, responsable du secteur jeunesse, suivi du secteur musique, chargé de la communication  
DEFA, CDI, temps plein.

**Fabienne Gueguen : Comptable**, comptabilité, accueil, réalisation de fiches de paie, déclarations trimestrielles et annuelles, droits de la CAF,...  
DUT GEA, CDI, temps plein.

**Celine Desarthe : Secrétaire**, accueil, secrétariat conception et réalisation de documents (affiches, billets de tombola, ...), animation à l'Accueil de Loisirs.  
BTS Bureautique et secrétariat, CDI, temps plein.

**Stéphanie Mourrain : Ludothécaire** gestion de la ludothèque, animations parents/enfants, animation de groupes, animation jeunesse  
CDI, temps plein.

**Jean Le Garrec : Directeur du Centre de Loisirs de Pluguffan et animateur sportif** : gym, basket, programme Atout Sports  
BEESAPT, BAFD, CDI, 80 % d'un temps plein..

**Hubert Morlon : Animateur Nature**, club nature, intervention en milieu scolaire, balades thématiques : chants d'oiseaux, champignons, ... animations diverses  
BEATEP, CDI, 80 % d'un temps plein.

**Adeline Le Bris : Animatrice Jeunesse**, animation dans les Espaces jeunes, accompagnement de projets de Jeunes, **et Animatrice Famille** Animations familiales, Référente du projet animation Collective Famille  
CESF, CDI, temps plein.

**Loïc Barré : Animateur Jeunesse**, Animation dans les Espaces jeunes, informe, soutien, aide les jeunes dans leurs projets ,  
CDI, temps plein.

**David Le Goff : Encadrant du chantier d'insertion.**  
CDI, temps plein.

**Grégory Aussy : Animateur musical**, Gestion des activités musicales, 8 classes d'instruments, Cours, Stages.

et de nombreux **animateurs d'activités** :musique, arts plastiques, cours de langues, ...

## Annexe 2 Tableau récapitulatif des partenaires au 15 avril 2008

PARTENAIRES	THEMES	TYPE DE PARTENARIAT				
		REFLEXION	CO ACTIONS	ACTIONS SEULES	TYPE DE FINANCEMENT	
CONSEIL GENERAL	Environnement	Groupe de travail				
			Semaine de l'environnement	Interventions écoles		
					Convention 3 ans	
	Culture	Groupe de travail état des lieux sur la culture				
				Ecole de musique		
	Insertion	Forum Groupe de travail Référentiel(s) métier(s)				
			Livret de parcours	Chantier d'insertion	Convention annuelle	
	Action sociale		Formation baby-sitting avec la PMI		Projet centre social triennal	
	Quimper communauté	Insertion				Convention annuelle par l'intermédiaire du PLIE
		Animation socio culturelle			Programme d'activité socio-éducative	Convention sur 5 ans
Réflexion politique jeunesse						
Conseil de développement						
			Topo-guide		En partie	
			Bus à 2 euros			
			Atout Sport		Aide forfaitaire	
CAF	Centre social	Mode de garde				
		Procédure d'agrément				
					Prestation centre social	
	Animation collective famille	Conseillère petite enfance CAF pour action mise en place		Ludothèque	Prestation	

PARTENAIRES	THEMES	TYPE DE PARTENARIAT			
		REFLEXION	CO ACTIONS	ACTIONS SEULES	TYPE DE FINANCEMENT
COMMUNES	Jeunesse	√	√	√	Convention jusqu'en 2010 1,8 ETP
	Insertion	√	√		Sur facture/
	Animation socio-culturelle	√	√	√	
	Soutien associatif	√	√	√	
	Développement	√	√	√	
DDTE	Insertion				Convention triennale
DDJS	Jeunesse				Sur dossier
REAPP	Famille	Atelier territorial Conférence Formation			
Office de tourisme	Développement	Schéma de développement touristique	Topo Guide		
Pays Touristique	Développement	Programme Leader			
Bretagne vivante	Environnement		Ecolo'Geste		
DDASS	Famille				Subvention investissement Echappée Belle
Mission Locale	Jeunesse	Membre du CA			
Associations locales	Tous thèmes	Formation	Forum des associations		
Réseau Animation 29	Tous thèmes	Etude 29			
Réseau info jeunesse	Jeunesse	Projet information et expression des jeunes			
Point Accueil Ecoute Jeunes	Jeunesse		Sensibilisation des jeunes		
Prévention spécialisée	Jeunesse	Etude des besoins			

### Annexe 3 Equipements et commerces au 15 Avril 2008

	Plomelin	Pluguffan	Plonéis	Guengat	Plogonnec
Nombre d'habitants	4 053	3 314	1 899	1 785	3 024
Evolution démographique*	+2,7 %	+ 4,9 %	+ 19,1 %	+ 11,7 %	+ 0,9 %

\* d'après le dernier recensement (l'année diffère selon les communes)

Nombre d'associations	47	46	24	20	31
-----------------------	----	----	----	----	----

<b>Sport loisirs et culture</b>	Salle omnisports	Salle omnisports	Salle omnisports	Salle omnisports	Salle omnisports
	3 Terrains de foot	3 Terrains de foot	2 Terrains de foot	1 Terrain de foot	2 Terrains de foot
	Salle de Judo	Salle de Judo			Salle de Judo
	Salle de tennis	2 Terrains de tennis	Terrain de tennis	Terrain de tennis	Terrain de tennis
	Salle de danse				Salle de gym
	Terrain de Galoche				Terrain de basket
	Terrain de pétanque	Terrain de pétanque	Terrain de pétanque		
	Salle socio-culturelle	Salle socio-culturelle	Salle socio-culturelle		Salle socio-culturelle
	6 salles polyvalentes ou de réunions	7 salles polyvalentes ou de réunions	2 salles polyvalentes ou de réunions	1 salle polyvalente ou de réunions	3 salles polyvalentes ou de réunions
	Foyer de Jeunes	Foyer de Jeunes	Foyer de Jeunes	Foyer de Jeunes	Foyer de Jeunes dans une salle polyvalente
	Accueil de Loisirs	Maison de l'enfance : Accueil de Loisirs Ludothèque		Accueil de Loisirs	
	RAM	RAM	RAM	RAM	RAM
	Camping				Camping

<b>Commerces et services</b>	15 commerces et services de proximité (boulangerie, crêperie, hôtel-restaurant, restaurants, bars, discothèque, coiffeurs, banques, agence postale ...)	19 commerces et services de proximité (boulangeries, hôtels, restaurants, bars, boucheries, pompes funèbres, coiffeurs, banques, agence postale ...)	6 commerces et services de proximité (boulangeries, restaurants, bars, coiffeurs, agence postale ...)	5 commerces et services de proximité (boulangerie, bar, salon de coiffure, agence postale, commerce de pizzas à emporter ...)	15 commerces et services de proximité (boulangeries, crêperies, hôtel-restaurant, bars, coiffeurs, banques, agence postale ...)
	1 « taxi-ambulance »	1 « taxi-ambulance »	2 « taxi-ambulance »	2 « taxi-ambulance »	1 « taxi-ambulance »
	Supermarché	Supermarché/Bricolage	Supermarché		Supermarché
	5 Services de santé (infirmiers, kinés, médecins généralistes, dentistes, psychiatres...)	6 Services de santé (infirmiers, kinés, médecins généralistes, dentistes, podologue, pharmacie...)	4 Services de santé (médecin généraliste, kiné, infirmiers, dentiste, ...)	4 Services de santé (médecin, kiné, 2 cabinets d'infirmières, pharmacie ...)	5 Services de santé (médecins, kiné, infirmiers, dentistes, ...)
	Maison de retraite	Foyer logement			Maison de retraite
					Foyer de vie
		Aéroport			

## Annexe 4 Comptes 2007

COMPTE DE RÉSULTAT 2007		CHARGES		Centre Social de l'Ulamir e Bro Glazik					
N° de compte	INTITULE DES COMPTES	N-1	MONTANT RÉALISÉ	AFFECTATION DES CHARGES			DÉTAILS PAR ACTIVITÉS		
		2006	2007	Pilotage	Logistique	Total Activités (1)	Animation Collective Familles	Accueil de loisirs	Autres Activités
6061	Fournitures (eau, gaz, électricité, carburant...)	6 857	8 020,16		2 005,04	6 015,12	451,13	721,81	4 842,18
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	378	400,00		400,00	-			
6064	Fournitures administratives	1 564	2 217,75		1 108,88	1 108,87	55,44	133,00	920,43
6068	Autres fournitures ( alimentation, activités...)	27 285	31 063,79		7 765,95	23 297,84	1 164,89	8 238,00	13 894,95
<b>60</b>	<b>TOTAL ACHATS</b>	<b>36 084</b>	<b>41 701,70</b>		<b>11 279,87</b>	<b>30 421,83</b>	<b>1 671,46</b>	<b>9 092,81</b>	<b>19 657,56</b>
613	Locations	2 032	620,90		43,46	577,44	28,87	69,29	479,28
614	Charges locatives et de copropriété		-			-			
615	Travaux d'entretien, réparation, maintenance	3 110	1 715,86		343,17	1 372,69	68,64	164,72	1 139,33
616	Primes d'assurances	4 040	4 919,44		2 951,66	1 967,78	98,35	236,13	1 633,30
617	Études et recherches		-						
618	Divers services extérieures	17 489	11 680,56	2 336,11		9 344,45	467,22	1 121,33	7 755,90
<b>61</b>	<b>TOTAL SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>26 671</b>	<b>18 936,76</b>	<b>2 336,11</b>	<b>3 338,29</b>	<b>13 262,36</b>	<b>663,08</b>	<b>1 591,47</b>	<b>11 007,81</b>
621	Personnel extérieur à l'association		-			-			
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	2 504	2 946,12	2 946,12		-			
623	Publicité, information et publications	4 443	2 979,76	2 979,76					
625	Déplacements, missions et réceptions	4 699	6 384,84	145,08		6 239,76	155,99	2 230,24	3 853,53
626	Frais postaux et télécommunications	7 086	7 024,85		7 024,85				
627	Services bancaires et assimilés	154	76,97		76,97				
628	Autres services extérieurs divers	273	115,20	115,20		-			
<b>62</b>	<b>TOTAL AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	<b>19 159</b>	<b>19 527,74</b>	<b>6 186,16</b>	<b>7 101,82</b>	<b>6 239,76</b>	<b>155,99</b>	<b>2 230,24</b>	<b>3 853,53</b>
631	Impôts et taxes sur rémunérations (admin, des impôts)	9 692	11 738,00	5 698,00	679,00	5 361,00	1 460,00	1 985,22	1 915,78
633	Impôts et taxes sur rémunérations (autres organismes)		-			-			
635	Autres impôts et taxes (Administration des impôts)	955	167,75		167,75				
637	Autres impôts et taxes (Autres organismes)		-			-			
<b>63</b>	<b>TOTAL IMPÔTS ET TAXES</b>	<b>10 647</b>	<b>11 905,75</b>	<b>5 698,00</b>	<b>846,75</b>	<b>5 361,00</b>	<b>1 460,00</b>	<b>1 985,22</b>	<b>1 915,78</b>
641	Charges du personnel	338 474	362 536,72	84 419,14	9 831,00	268 286,58	18 338,00	34 028,87	215 919,71
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	112 545	115 471,06	34 982,02	3 490,00	76 999,04	5 500,00	14 055,89	57 443,15
647	Autres charges sociales		5 657,94	1 414,50	141,45	4 101,99	102,55	492,25	3 507,19
648	Autres charges de pers. (médaille travail, prime de crèche)		-			-			
<b>64</b>	<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	<b>451 018</b>	<b>483 665,72</b>	<b>120 815,66</b>	<b>13 462,45</b>	<b>349 387,61</b>	<b>23 940,55</b>	<b>48 577,01</b>	<b>276 870,05</b>
652	Charges supplétives ou contributives valorisées		139 040,00		108 186,91	30 853,09	835,34	30 017,75	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	2	10,12	10,12		-			
658	contribution de gestion courante					-			-
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES GESTION COURANTE</b>	<b>2</b>	<b>139 050,12</b>	<b>10,12</b>	<b>108 186,91</b>	<b>30 853,09</b>	<b>835,34</b>	<b>30 017,75</b>	<b>-</b>
661	Charges d'intérêts	79	86,23		86,23				
667	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières		-						
<b>66</b>	<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	<b>79</b>	<b>86,23</b>	<b>-</b>	<b>86,23</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		11 135,62	1 788,00	2 289,00	7 058,62		824,11	6 234,51
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		-			-			
<b>67</b>	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>-</b>	<b>11 135,62</b>	<b>1 788,00</b>	<b>2 289,00</b>	<b>7 058,62</b>	<b>-</b>	<b>824,11</b>	<b>6 234,51</b>
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	51 106	13 849,43		13 849,43				
6815	Dotation aux provisions pour risques		7 849,00	4 235,42	841,67	2 771,91	231,02	865,58	1 675,31
<b>68</b>	<b>TOTAL DOTATIONS</b>	<b>51 106</b>	<b>21 698,43</b>	<b>4 235,42</b>	<b>14 691,10</b>	<b>2 771,91</b>	<b>231,02</b>	<b>865,58</b>	<b>1 675,31</b>
<b>TOTAL DES CHARGES 2007</b>		<b>594 767</b>	<b>747 708,07</b>	<b>141 069,47</b>	<b>161 282,42</b>	<b>445 356,18</b>	<b>28 957,44</b>	<b>95 184,19</b>	<b>321 214,55</b>



COMPTE DE RÉSULTAT 2007		PRODUITS		Centre Social de l'Ulamir e Bro Glazik					
N° DE COMPTE	INTITULE DES COMPTES	N - 1	MONTANT RÉALISÉ	AFFECTATION DES PRODUITS			DÉTAILS PAR ACTIVITÉS		
		2006	2007	Pilotage	Logistique	Total Activités (1)	Animation Collective Familles	Accueil de loisirs	Autres Activités
706	Prestations de services, marchandises		24 954,47			24 954,47			24 954,47
708	Produits des activités annexes		171 571,36			171 571,36		31 790,50	139 780,86
<b>70</b>	<b>TOTAL VENTE DE PRODUITS</b>	-	<b>196 525,83</b>	-	-	<b>196 525,83</b>	-	<b>31 790,50</b>	<b>164 735,33</b>
722	Travaux faits par l'association pour elle-même		-						
<b>72</b>	<b>PRODUCTION IMMOBILISÉE</b>	-	<b>-</b>		-				
741	Subvention de fonctionnement - ÉTAT		82 723,44	7 261,00	-	75 462,44			75 462,44
742	Subvention de fonctionnement - RÉGION		-			-			
743	Subvention de fonctionnement - DÉPARTEMENT		30 715,00	15 650,00		15 065,00			15 065,00
744	Subvention de fonctionnement - COMMUNES		185 083,75	126 501,00		58 582,75		1 650,00	56 932,75
745	Participation Caf versment RMI		28 832,25			28 832,25			28 832,25
746	Prestation de service CAF (2) à subdiviser suivant la nature de la fonction		51 763,00	51 763,00		-			
	Prestation de service CAF clsh		7 843,69			7 843,69		7 843,69	
	Prestation de service CAF ACF		9 508,48			9 508,48	9 508,48		
748	Subvention de fonctionnement AUTRES		2 100,00			2 100,00	612,00	488,00	1 000,00
<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	-	<b>398 569,61</b>	<b>201 175,00</b>	-	<b>197 394,61</b>	<b>10 120,48</b>	<b>9 981,69</b>	<b>177 292,44</b>
752	Contrepartie des charges supplétives		139 040,00		108 186,91	30 853,09	835,34	30 017,75	
754	Collectes et dons		-			-			
756	Cotisations		6 892,67	6 892,67					
757	Quote-part des subventions d'investissement		-			-			
758	Autres produits divers de gestion courante		-			-			
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	-	<b>145 932,67</b>	<b>6 892,67</b>	<b>108 186,91</b>	<b>30 853,09</b>	<b>835,34</b>	<b>30 017,75</b>	-
762	Produits des immobilisations financières		-						
764	Revenus des valeurs mobilières de placements		-						
765	Escompte obtenu		-						
766	Gains de change		-						
767	Produits nets sur cession de valeurs mobilières		-						
768	Autres produits financiers		1 092,42		1 092,42				
<b>76</b>	<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	-	<b>1 092,42</b>		<b>1 092,42</b>				
771	Produits exceptionnels sur opération de gestion					-			
775	Produit des cessions d'éléments d'Actifs		-						
777	Quote-part des subv. d'investissement affectées au C.R.		-						
778	Autres produits exceptionnels de l'exercice		3 185,39		3 185,39				
<b>77</b>	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	-	<b>3 185,39</b>	-	<b>3 185,39</b>	-	-	-	-
7811	Reprise sur amortissements		-						
7815	Reprise sur provisions pour risques		-			-			
789	Report des res. non utilisées des exercices antérieurs		-			-			
<b>78</b>	<b>TOTAL REPRISES</b>	-	<b>-</b>	-	-	-	-	-	-
<b>79</b>	<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>		<b>11 925,07</b>			<b>11 925,07</b>			<b>11 925,07</b>
<b>80</b>	<b>COMPTES SPÉCIAUX</b>		<b>-</b>			<b>-</b>			
<b>TOTAL DES PRODUITS 2007</b>		-	<b>757 136,99</b>	<b>208 067,67</b>	<b>112 464,72</b>	<b>436 698,60</b>	<b>10 955,82</b>	<b>71 789,94</b>	<b>353 952,84</b>
TOTAL DES CHARGES 2007			747 708,07	141 069,47	161 282,42	445 356,18	28 957,44	95 184,19	321 214,55
RÉSULTAT 2007			9 522,92	66 998,20	-48 817,70	-8 657,58	-18 001,62	-23 394,25	32 738,29

# Annexe 5 Budget 2008

PREVISIONNEL 2008		CHARGES		Centre Social de l'Ulamir e Bro Glazik					
N° de compte	INTITULE DES COMPTES	N-1	Prévisionnel	AFFECTATION DES CHARGES			DÉTAILS PAR ACTIVITÉS		
		2007	2008	Pilotage	Logistique	Total Activités (1)	Animation Collective Familles	Accueil de loisirs	Autres Activités
6061	Fournitures (eau, gaz, électricité, carburant...)	8 020	10 000		2 500	7 500	800	900	5 800
6063	Fournitures d'entretien et petit équipement	400	400		400	-			
6064	Fournitures administratives	2 218	2 000		1 000	1 000	100	120	780
6068	Autres fournitures ( alimentation, activités...)	31 064	27 780		6 950	20 830	2 100	7 290	11 440
<b>60</b>	<b>TOTAL ACHATS</b>	41 702	<b>40 180</b>		<b>10 850</b>	<b>29 330</b>	<b>3 000</b>	<b>8 310</b>	<b>18 020</b>
613	Locations	621	700		50	650	30	80	540
614	Charges locatives et de copropriété	-	-			-			
615	Travaux d'entretien, réparation, maintenance	1 716	3 000		600	2 400	120	300	1 980
616	Primes d'assurances	4 919	5 200		3 120	2 080	110	250	1 720
617	Études et recherches	-	-						
618	Divers services extérieures	11 681	9 600			-			
<b>61</b>	<b>TOTAL SERVICES EXTÉRIEURS</b>	18 937	<b>8 900</b>	-	<b>3 770</b>	<b>5 130</b>	<b>260</b>	<b>630</b>	<b>4 240</b>
621	Personnel extérieur à l'association	-	-			-			
622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires	2 946	2 700	2 700		-			
623	Publicité, information et publications	2 980	2 000	2 000					
625	Déplacements, missions et réceptions	6 385	3 500	90		3 410	190	1 250	1 970
626	Frais postaux et télécommunications	7 025	8 000		8 000				
627	Services bancaires et assimilés	77	100		100				
628	Autres services extérieurs divers	115	-			-			
<b>62</b>	<b>TOTAL AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS</b>	19 528	<b>16 300</b>	<b>4 790</b>	<b>8 100</b>	<b>3 410</b>	<b>190</b>	<b>1 250</b>	<b>1 970</b>
631	Impôts et taxes sur rémunérations (admin, des impôts)	11 738	11 000	5 400	680	4 920			
633	Impôts et taxes sur rémunérations (autres organismes)	-	-			-			
635	Autres impôts et taxes (Administration des impôts)	168	520		520				
637	Autres impôts et taxes (Autres organismes)	-	-			-			
<b>63</b>	<b>TOTAL IMPÔTS ET TAXES</b>	11 906	<b>11 520</b>	<b>5 400</b>	<b>1 200</b>	<b>4 920</b>	-	-	-
641	Charges du personnel	362 537	371 212	98 450	13 400	247 050	18 550	32 700	195 800
645	Charges de sécurité sociale et de prévoyance	115 471	118 788	42 330	5 770	105 285	7 050	14 030	84 205
647	Autres charges sociales	5 658	-			-			
648	Autres charges de pers. (médaille travail, prime de crèche)	-	-			-			
<b>64</b>	<b>TOTAL CHARGES DE PERSONNEL</b>	483 666	<b>512 285</b>	<b>140 780</b>	<b>19 170</b>	<b>352 335</b>	<b>25 600</b>	<b>46 730</b>	<b>280 005</b>
652	Charges supplétives ou contributives valorisées	139 040	140 000		109 200	30 800			
654	Pertes sur créances irrécouvrables	10	-			-			
658	Contribution de gestion courante	-	-			-			
<b>65</b>	<b>AUTRES CHARGES GESTION COURANTE</b>	139 050	<b>140 000</b>	-	<b>109 200</b>	<b>30 800</b>	-	-	-
661	Charges d'intérêts	86	-						
667	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières	-	-						
<b>66</b>	<b>TOTAL CHARGES FINANCIÈRES</b>	86	-	-	-	-	-	-	-
671	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 136	-			-			
675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	-	-			-			
<b>67</b>	<b>TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	11 136	-	-	-	-	-	-	-
6811	Dotation aux amortissements des immobilisations	13 849	11 800		11 800				
6815	Dotation aux provisions pour risques	7 849	8 000	4 320	880	2 800	230	880	1 690
<b>68</b>	<b>TOTAL DOTATIONS</b>	21 698	<b>19 800</b>	<b>4 320</b>	<b>12 680</b>	<b>2 800</b>	<b>230</b>	<b>880</b>	<b>1 690</b>
<b>TOTAL PREVISIONNEL CHARGES 2008</b>		747 708	<b>748 985</b>	<b>155 290</b>	<b>164 970</b>	<b>428 725</b>	<b>29 280</b>	<b>57 800</b>	<b>305 925</b>

PREVISIONNEL 2008		PRODUITS		Centre Social de l'Ulamir e Bro Glazik					
N° DE COMPTE	INTITULE DES COMPTES	N - 1	Prévisionnel	AFFECTATION DES PRODUITS			DÉTAILS PAR ACTIVITÉS		
		2007	2008	Pilotage	Logistique	Total Activités (1)	Animation Collective Familles	Accueil de loisirs	Autres Activités
706	Prestations de services, marchandises	24 954,47	28 006			28 006			28 006
708	Produits des activités annexes	171 571,36	179 320			179 300		35 860	143 440
<b>70</b>	<b>TOTAL VENTE DE PRODUITS</b>	196 525,83	<b>207 306</b>	-	-	<b>207 306</b>	-	<b>35 860</b>	<b>171 446</b>
722	Travaux faits par l'association pour elle-même	-	-						
<b>72</b>	<b>PRODUCTION IMMOBILISÉE</b>	-	-		-				
741	Subvention de fonctionnement - ÉTAT	82 723,44	83 200	7 261		75 939			75 939
742	Subvention de fonctionnement - RÉGION	-				-			
743	Subvention de fonctionnement - DÉPARTEMENT	30 715,00	26 580	15 650		10 930			10 930
744	Subvention de fonctionnement - COMMUNES	185 083,75	180 600	129 031		51 569		2 000	49 569
745	Participation CAF versement RMI	28 832,25	29 098			29 098			29 098
746	Prestation de service CAF (2) à subdiviser suivant la nature de la fonction	51 763,00	52 902	52 902					
	Prestation de service CAF ACF	9 508,48	11 799			11 799	11 799		
	Prestation de service CAF Accueil de Loisirs	7 843,69	6 000					6 000	
748	Subvention de fonctionnement AUTRES	-	2 000			2 000	500	500	1 000
<b>74</b>	<b>SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>	-	<b>392 179</b>	<b>204 844</b>	-	<b>187 335</b>	<b>12 299</b>	<b>8 500</b>	<b>166 536</b>
752	Contrepartie des charges supplétives	139 040,00	140 000		109 200	30 800	800	30 000	
754	Collectes et dons	-	-			-			
756	Cotisations	6 892,67	6 500	6 500					
757	Quote-part des subventions d'investissement	-	-			-			
758	Autres produits divers de gestion courante	-	-			-			
<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	145 932,67	<b>146 500</b>	<b>6 500</b>	<b>109 200</b>	<b>30 800</b>	<b>800</b>	<b>30 000</b>	-
762	Produits des immobilisations financières	-	-						
764	Revenus des valeurs mobilières de placements	-	-						
765	Escompte obtenu	-	-						
766	Gains de change	-	-						
767	Produits nets sur cession de valeurs mobilières	-	-						
768	Autres produits financiers	1 092,42	2 000		2 000				
<b>76</b>	<b>TOTAL PRODUITS FINANCIERS</b>	1 092,42	<b>2 000</b>		<b>2 000</b>				
771	Produits exceptionnels sur opération de gestion	-				-			
775	Produit des cessions d'éléments d'Actifs	-	-						
777	Quote-part des subv. d'investissement affectées au C.R.	-	-						
778	Autres produits exceptionnels de l'exercice	3 185,39	1 000		1 000				
<b>77</b>	<b>TOTAL PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	3 185,39	<b>1 000</b>	-	<b>1 000</b>	-	-	-	-
7811	Reprise sur amortissements	-							
7815	Reprise sur provisions pour risques	-	-			-			
789	Report des res. non utilisées des exercices antérieurs	-	-			-			
<b>78</b>	<b>TOTAL REPRISES</b>	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>79</b>	<b>TRANSFERT DE CHARGES</b>	11 925,07	-			-			
<b>80</b>	<b>COMPTES SPÉCIAUX</b>	-	-			-			
<b>TOTAL PREVISIONNEL PRODUITS 2008</b>		757 230,99	<b>748 965</b>	<b>211 344</b>	<b>112 200</b>	<b>425 441</b>	<b>13 099</b>	<b>74 360</b>	<b>337 982</b>

## **Annexe 6 Glossaire**

ALEF : Animation Locale pour l'Emploi et la Formation  
BAFD : Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Direction  
BDI : Bretagne Développement Initiative  
BEATEP : Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire  
BEESAPT : Brevet d'Etat d'Educateur Sportif, Activités Physique pour Tous  
CAF : Caisse d'Allocations Familiales  
CDAS : Centre Départemental d'Action Sociale  
CESF : Conseillère en Economie Sociale et Familiale  
CG : Conseil Général  
DDASS : Direction Départementales des Affaires Sanitaires et Sociales  
DDJS : Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports  
DDTEFP : Direction Départementale du Travail et de l'Emploi  
DEFA : Diplôme d'Etat relatif aux Fonctions de l'Animation  
DHEPS : Diplôme de Hautes Etude en Pratiques Sociales  
ETP : Equivalent-Temps-Plein  
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
GEA : Gestion des Entreprises et des Administrations  
MSA : Mutualité Sociale Agricole  
PLIE : Plan Local d'Insertion par l'Economie  
PMI : Protection Maternelle et Infantile  
RAM : Relais Assistantes Maternelles  
REAPP : Réseau d'Ecoute et d'Appui aux Parents  
TIC : Technologies de l'Information et de la Communication  
ULAMiR : Union Locale d'Animation en Milieu Rural